

Galle; je m'adresse au R. P. Mothon et aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*. Je ferai seulement observer que cette seconde question est évidemment indépendante de la première et que M. Léon Galle se permet de dire que la réponse du P. Mothon « est un démenti formel aux insinuations injustifiées de l'évêque de Nancy. »

Je vais démontrer quelle valeur ont ici, pour me servir de termes polis, les affirmations et les accusations de M. Galle.

Je serai le plus bref possible; car tous les éléments de ma réponse se trouvent dans la dernière étude que j'ai publiée sur Innocent V : *Un Pape Savoisien*, etc.

Le Révérend Père prétend que je l'ai *taxé de partialité* et *accusé* d'avoir cédé aux influences d'Aoste. Les expressions du R. Père ne sont pas exactes. Je ne l'ai pas *taxé de partialité*, ni surtout *accusé*. Je n'ai jamais contesté qu'il fût absolument libre de choisir dans ce débat l'opinion qui lui convenait. J'ai dit qu'il a subi l'influence des habitants de la vallée d'Aoste, ce qui n'est pas la même chose, et non seulement je l'ai dit, mais je l'ai démontré. Le Révérend Père cite les différents textes dans lesquels j'affirme cette influence, mais il s'arrête là et supprime les paroles qui suivent et qui forment des preuves. Le Révérend Père n'essaie pas même de réfuter ces preuves, il les écarte ou les supprime; mais, si je ne me trompe, c'est là tout le contraire d'une réfutation. Je ne puis donc que maintenir mes affirmations qui sont ainsi confirmées.

Tout le débat, toute la question à résoudre, le Révérend Père les place entre la tradition de la vallée d'Aoste et la tradition du diocèse de Tarentaise, deux traditions locales. Or, ce n'est point ainsi que le débat doit être formulé et que la question doit être posée. En réalité la question se